



**TREIZIEME SESSION ORDINAIRE DE L'ASSEMBLEE PLENIERE DU FORUM
DES PARLEMENTS DES PAYS MEMBRES DE LA CONFERENCE
INTERNATIONALE SUR LA REGION DES GRANDS LACS,**

RESOLUTION 13 SOAP/05/2023

**RESOLUTION SUR LES MECANISMES DE MISE EN ŒUVRE EFFICACE DES
RESOLUTIONS ET RECOMMANDATIONS DU FP-CIRGL,**

L'Assemblée Plénière,

- **Conformément** à l'esprit qui a présidé à la concrétisation des résolutions et recommandations du FP-CIRGL ;
- **Reconnaissant** l'engagement à mettre en œuvre le Pacte sur la Sécurité, la Stabilité et le Développement dans la région des Grands Lacs signé le 15 décembre 2006 à Nairobi, République du Kenya en général ;
- **Considérant** les dispositions des articles 2 et 6 de l'Accord Interparlementaire instituant le Forum des Parlements des Pays Membres de la Conférence Internationale sur la Région des Grands Lacs signé le 4 décembre 2008 à Kigali, République du Rwanda ;
- **Confirmant** l'engagement du FP-CIRGL à renforcer le mécanisme de mise en œuvre des résolutions et recommandations adoptées par l'Assemblée plénière du FP-CIRGL ;

Adopte les résolutions suivantes :

1. **Encourage** les Gouvernements des Pays membres de la CIRGL à mettre en œuvre et concrétiser efficacement les résolutions et les recommandations formulées par le FP-CIRGL ;
 2. **Demande** aux Parlements nationaux des Pays membres de la CIRGL de continuer à :
 - a) **Utiliser** leur légitimité politique et démocratique pour s'engager dans la mise en œuvre des résolutions et recommandations adoptées par l'Assemblée plénière du FP-CIRGL ;
 - b) **Fournir** régulièrement des informations sur l'état de la mise en œuvre des résolutions et recommandations dans leurs Pays membres respectifs de la CIRGL.
-

3. Demande au Secrétariat général du FP-CIRGL, pour une meilleure mise en œuvre des résolutions et recommandations, de :
 - a) **Diffuser** toutes les résolutions et recommandations adoptées aux parlements nationaux, aux autres institutions et aux organisations responsables de leur mise en œuvre ;
 - b) **Publier** les résolutions et recommandations du FP-CIRGL sur son site internet pour permettre à ses partenaires de consulter et télécharger lesdits documents ;
 - c) **Accroître** sa vigilance dans la mise en œuvre des résolutions et recommandations adoptées par le FP-CIRGL, tout en assurant le suivi et l'évaluation ;
 - d) **Collaborer**, à travers les parlements nationaux des Pays membres de la CIRGL, avec les responsables des institutions chargées de la mise en œuvre desdites résolutions et recommandations, sur l'état de la mise en œuvre, les difficultés rencontrées et les perspectives d'avenir ;
4. **Salue** les initiatives des Parlements nationaux pour accepter et soutenir le mécanisme de concrétisation des résolutions et recommandations adoptées par le PF-CIRGL ainsi que pour promouvoir le partage d'informations sur l'état d'avancement de leur mise en œuvre ;
5. **Demande** au Secrétaire général de suivre la concrétisation des résolutions et recommandations adoptées par le FP-CIRGL et d'en faire rapport à la prochaine session de l'Assemblée plénière ;
6. **Décide** de rester activement saisie par la mise en œuvre des résolutions et recommandations adoptées par les différentes sessions de l'Assemblée Plénière du FP-CIRGL.

Fait à Juba, le 1 avril 2023


Honorable Amason Jeffah Kingi, EGH, MP,

Président du FP-CIRGL